

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 23 SEPT 2023

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-01179 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Assistants en Aménagement du Territoire et en Développement Local, session 2023.

Ce sont :

ASSISTANTS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN DÉVELOPPEMENT LOCAL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOANDA ARNAUD	000549-024-03	B7970509	13/11/94
2°	KOAMA WENDEMY FABRICE	000084-024-03	B9563587	11/08/98
3°	LY KHALED	004501-024-03	B8031290	12/09/97
3°	PAKODTOGO CHARLES FRANCOIS	000499-024-03	B7451997	23/06/89
5°	GNOULA HAMIYE	002649-024-06	B10038292	31/12/99
5°	LANKOANDE ETIENNE	003906-024-03	B12321886	31/12/88
7°	YAMEOGO JACQUELINE	000187-024-02	B15418951	10/02/93
7°	SANKARA HAMIDOU	002419-024-09	B5563533	31/12/92
7°	SAWADOGO BOUKARI	000347-024-03	B9096934	05/05/96
10°	BOENA ABDOUL MANGUIDE	001101-024-03	B15281238	20/04/91

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

**ASSISTANTS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*

**Hamidou SAWADO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon